



*Commune de Tintigny
Opération de développement rural*

Compte-rendu de la séance de la CLDR du 27 janvier 2020

Tintigny, le 29 janvier 2020

Participants :

Cette réunion rassemblait 19 membres de la CLDR (liste en annexe 1)

Dont l'échevin Benjamin DESTREE.

Les autres participants à cette réunion étaient les suivants :

- *Pour l'administration communale* : Florence RION
- *Pour la FRW* : Nicolas LECUIVRE et Alexandra THIRY
- *Pour le bureau Impact* : Marjorie LEQUEUX

Ordre du jour :

- Travail en plénière sur espaces détente et convivialité.
 - Retour sur les avis émis préalablement par la CLDR
 - Prise de recul sur l'ensemble des villages et les espaces détente existants
 - Focus sur les sites à créer

I. Introduction

Accueil par l'échevin Benjamin Destrée.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente : Le compte-rendu est approuvé.

Objectif de la réunion ? Fournir à l'auteur les grandes orientations (vue générale des espaces existants, besoins d'amélioration, sites à créer) pour élaborer une ou plusieurs (à trancher en fonction du degré d'aboutissement de la réflexion) fiches projet relatives à ces espaces détente et convivialité.

II. Des espaces détente et de convivialité, de quoi parle-t-on ?

Un projet très largement plébiscité

Le manque d'espaces ouverts favorables à l'accueil du public et à la rencontre entre les habitants est un enjeu soulevé tant par le diagnostic de l'auteur que par celui des habitants.

La volonté d'agir là-dessus est revenue à de multiples reprises :

- Info consult Lahage, Han et Ansart
- GT cohésion sociale
- GT territoire et habitat
- GT tourisme

Le projet a rencontré l'intérêt de la CLDR qui l'a proposé en lot 1. Faute de localisation précise, le projet a dû être placé en lot 2.

Synthèse des éléments réfléchis par la CLDR

Le besoin concerne des espaces collectifs :

- Extérieurs, ouverts, dans des endroits calmes, proche de la nature.
- Équipés sobrement en faveur de la convivialité.
- Accessibles facilement, qu'ils soient à l'intérieur ou entre les villages → De manière à créer un maillage d'espaces de détente aux intérêts multiples.

Ces espaces pourront être très différents en fonctions des besoins et envies :

- Des espaces détente verts avec de l'équipement convivial
 - Profiter des richesses naturelles locales (étangs, rivières)
 - Parfois, de tous petits aménagements peuvent suffire.
- Des espaces de loisirs innovants, des « spots » attractifs et rassembleurs
 - Contenu et originalité de ces espaces à déterminer (ferme miniature, de bike park, jeux gallo-romains, mirador dans le parc à Rossignol...), cfr Pont de fer Chiny ou Cuisine sauvage St-Léger.
- Des infrastructures sportives et/ou ludiques où elles manquent
 - Bancs mobiles

On identifie clairement la nécessité de renforcer le maillage d'espaces au sein des villages, mais aussi l'envie de créer un lieu plus développé, un « spot », avec mise à disposition de diverses infrastructures pour organiser des festivités familiales (ex : anniversaires).

III. Tour des espaces détente existants et à créer dans les villages

Il est présenté un reportage photographique sur les espaces de détente et convivialité existants (voir copie du diaporama en pièce jointe)

Réflexions globales pour les espaces existants et à créer:

Installer eau, électricité et éclairage dans tous les espaces de convivialité avec un système de réservation gérée par la Commune.

Ajouter un système pour pouvoir attacher son cheval.

Beaucoup de zones inaccessibles actuellement à cause de la PPA.

Lahage

Inventaire de l'existant :

- Existence d'un abri pic-nic à l'entrée de la forêt
- Plaine de jeux privée (province) + espace pique-nique extérieur. Demande pour accès des habitants n'a pas abouti.
- Fontaines

A faire

- Demande d'un espace jeu-détente dans le village → Problème : pas d'emplacement communal libre dans le village, village-rue.
 - ⇒ La maison de village sera accompagnée d'un espace de détente avec plaine de jeux.
- Ajouter des bancs/table au fond de la rue du Gros Cron où les promeneurs se garent (près de la bergerie).

NB : la localisation de cette maison de village n'est pas encore trouvée. La commune a entrepris les démarches pour acquérir un terrain privé (à proximité de l'église) mais, au niveau du cadastre ce n'est pas un terrain à bâtir. Les habitants de Lahage signalent qu'ils sont aussi d'accord avec la construction d'une infrastructure à l'extérieur du village, cela pour faciliter l'acquisition et pour réduire les nuisances. Un membre de la CLDR demande s'il ne reste pas des espaces dans le rue du Gros Cron. Pas de terrain communal et surtout, le prix est très élevé.

Poncelle

Inventaire de l'existant :

- Petite plaine de jeu au centre du village
- Espace table en pierre et bancs divers au extérieurs du village



A faire

La plaine de jeux n'est pas très fréquentée car les bus font leur tour à cet endroit et ne peuvent pas voir les enfants quand ils sortent de la plaine, près de l'aubette. Or, normalement, il n'est pas prévu que les bus passent par ce chemin. Cet espace est donc à repenser ; en l'élargissant sur une partie de la route et en le concevant notamment en lien avec le monument (Près du monument, il y a des bancs en pierre et un espace carrossable pour passer avec une poussette).

En entrant dans le zoning par le route de Poncelle, il y a un banc qui donne sur un tas de terre : serait-il possible de retourner ce banc pour avoir une meilleure vue ?

Bellefontaine

Inventaire de l'existant :

- Une plaine de jeu à la sortie du village vers Saint-Vincent (avec source) : beaucoup d'espace encore disponible
- Une plaine de jeu près du lavoir au centre du village
- Nombreux espaces publics verts dégagés et avec des bancs au cœur du village
- Place du 120^{ième} récemment rénovée
- Arboretum

A faire

- Pas mal de bancs mais il faudrait ajouter des tables pour pique-niquer facilement dans ces différents espaces.
- **Créer un espace de jeux intergénérationnel à proximité du home** (afin que les personnes âgées puissent entretenir leur forme)? La venelle sera aménagée avec un parcours Vita et PMR. => intégrer cette dimension dans la fiche circuit PMR
- **L'arboretum est un endroit très intéressant pour la création d'un espace de convivialité** avec un kiosque, table, banc par exemple. De préférence en lien avec la jeunesse car c'est un besoin criant. A noter que les jeunes se sont déjà appropriés l'espace (les jeunes ont aménagé un « skate-park » dans l'arboretum).

Saint-Vincent

Inventaire de l'existant :

- Plaine de jeu au château d'eau
- Chapelle ND du Chenois
- Plaine de jeu près du cimetière
- Plaine de jeu dans le bas du village
- Aire de barbecue près de la gare

A faire

- La Plaine du château d'eau disparaîtra suite à la construction d'un nouveau noyau d'habitats. Pour ces nouveaux logements, il faudra penser à créer du lien entre ancien et nouveau village. Où ?
 - ➔ La CLDR estime que l'idéal est de **créer un espace de convivialité en contrebas du château d'eau**. La zone est idéale car elle relie le cœur de village et le nouveau quartier,



dans un espace entièrement sécurisé. Cela semble plus important que la construction d'une maison de village à cet endroit.

Tintigny

Inventaire de l'existant :

- Espace à proximité de l'église (Notre Dame)
- Plaine de jeu du gros terme
- Terrain basket (aire multisport)
- Espace barbecue à la sortie du village vers Bellefontaine

+ prochainement place de la fontaine aux lions au centre du village

+ prochainement plaine de jeu à côté de la maison de village au haut des tilleuls, à la croisée des venelles

A faire

- ⇒ Un kiosque pourrait être installé dans l'actuel plaine de jeu du Gros Terme. NB : construction d'un nouveau quartier au Gros Terme avec volonté d'une nouvelle plaine de jeux.

Han

Inventaire de l'existant :

- Plaine de jeu au cœur du village
- Banc à divers endroits

A faire

- ⇒ La rénovation de la plaine existante est prévue.

Ansart

Inventaire de l'existant :

- Zone de jeu et détente au pont rouge
- Espace vert à proximité du lavoir
- Banc près de la chapelle

A faire

- ⇒ Sécuriser le module de jeux de la plaine près du pont : la pente a été enlevée et les enfants font face au vide. Il faut également nettoyer les abords de la Semois (envahis d'orties) et créer ou agrandir la plage existante. Mettre un banc de l'autre côté du pont.

Breuvanne

Inventaire de l'existant :

- Point de vue sur les méandres de la Semois
- Espace autour de la salle La Breuvannoise (accessible quand la salle n'est pas louée)
- Zone de détente « espace mémoire »

A faire



- ⇒ **Création d'un espace de convivialité à l'arrière de l'ancienne école** (vérifier si terrains sont communaux et/ou si une parcelle pourrait est acquise)

Rossignol

Inventaire de l'existant :

Rossignol est doté de deux grands parcs très agréables :

- Etang avec plaine de jeu à l'arrière de l'école et du terrain de foot
- Parc du château de Rossignol (NB : va y être créé un musée 14-18 par la Commune, un Sentier des Plumes par la MTG)

A faire

- ⇒ Des aménagements sont concevables dans le parc du château car la propriété communale y est très vaste
- ⇒ La CLDR estime prématuré la réalisation de nouvelles choses à cet endroit tant que l'espace musée n'est pas en fonctionnement, d'autant que les habitants de Rossignol dispose déjà de beaux endroits de loisirs.
- ⇒ Dans un avenir plus lointain, la voie du tram près de l'école devra idéalement être réfléchi en zone de convivialité

La fiche-projet « Aménagement d'espaces détente et convivialité au cœur des villages » mettra en évidence les aménagements à réaliser et particulièrement les sites à créer à Bellefontaine (arboretum), Saint-Vincent (PCA) et Breuvanne (derrière école).

IV. Spots

Il est présenté un reportage photographique sur les espaces envisagés pour la création de site de rassemblement attractif à destination des habitants.

L'objectif est ici d'alimenter une autre fiche projet intitulée « Création d'un site récréatif avec structure abritée et divers modules pour la détente et la convivialité ». Le site pourrait faire l'objet de location à l'image du pont de fer ou du bois de buneau sur la commune de Chiny.

Les sites envisagés pour créer un tel endroit récréatif sont essentiellement des parcelles en bordure de rivière.

Deux parcelles sont identifiées :

- Parcelle près du pont à Breuvanne (appartient au comité des fêtes)
- Parcelle près du pont à Tintigny (une parcelle privée jouxte une petite zone communale dédiée au débarcadère)

Trois freins sont identifiés :

- La sécurité avec la proximité de l'eau (surtout à Breuvanne où c'est une zone à tourbillons)
- Les aléas liés aux crues pouvant abîmer voir faire disparaître le mobilier.
- La proximité du village (nuisance et tranquillité)

D'autres endroits peuvent être envisagés dans des zones naturelles (ex : parcelle à l'arrière du parc à Rossignol, baraque payat...) mais seront moins attractifs s'il n'y a pas la rivière.



- ⇒ La localisation n'est pas tranchée pour cette fiche projet
- ⇒ La fiche détaillera les structures à y créer et l'espace nécessaire pour y parvenir sur base d'exemples dans les communes voisines.

Il est par ailleurs évoqué

- ⇒ La pertinence de réaliser un aménagement à l'embarcadère même s'il ne s'agit pas de l'emplacement de la grande zone récréative (ex : un ponton)
- ⇒ En cas de repli : la possibilité de trouver un accord avec les campings pour avoir un accès à la Semois.

V. Programme de travail

- Analyse des fiches projets élaborées par l'auteur.
- N'hésitez pas à jeter un œil au site de l'ODR <https://www.pcdrtintigny2030.info/>

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alexandra Thiry, Nicolas Lecuivre*

Annexe 1 : liste de présences

Présents (19) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Ancion	Nicolas
Mme	Coudron	Amandine
Mme	Delcourt	Marie-Claire
M.	Destrée	Benjamin
M.	Doneux	Laurent
M.	Dricot	Jean-François
M.	Farinelle	Corentin
Mme	Feldmann	Françoise
M.	Gavroy	Frédéric
Mme	Genin	Céline
Mme	Goffin	Julie
Mme	Jehenson	Edith
Mme	Molitor	Pascaline
M.	Muri	Pierre-Yves
M.	Nizet	Jean-Louis
Mme	Orban	Sophie
M.	Stordeur	Christophe
Mme	Tillière	Marie
Mme	Waegemans	Sandra

Excusés (6) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Boelen	Yannick
Mme	Egedy	Michèle
Mme	Michel (Godenir)	Isabelle
M.	Peiffer	Patrice
M.	Piedboeuf	Benoît
M.	Plomteux	Frédéric

Annexe 2 : diaporama

Voir document joint